FNEC FP FO

Élections Mémo

Elections 2018-Mémo technique n°12
Du 19 au 29 novembre

Les comptes électeurs ouverts avant le vote : c'est la répétition générale du vote :
Nous partons des 534 listes présentées dans l'Education nationale et des 63 listes présentées dans le supérieur avec plus de 7000 candidats présentés sur les listes FO : c'est une force importante pour conforter la place de la fédération et de ses syndicats, pour gagner le vote FO voix par voix.

Le 28 novembre, veille du vote, si nous disposons de 80 à 100% des électeurs FO ayant ouvert leur compte, c'est la garantie que le vote FO est bien engagé !

Dès le 29 novembre, les inscrits sur la liste des votants FO doivent tous pouvoir voter FO en 4 clics. Pour cela, ils ont besoin :
-de leur mot de passe (créé en ouvrant leur compte électeur)
-de leur identifiant de vote (sur leur notice de vote ou obtenu en passant par le compte électeur).

Tous les syndicats ont ainsi mobilisé leurs militants et adhérents : tout électeur FO doit pouvoir voter FO en 4 clics dès le 29 novembre.

C'est sur le terrain, par école, par service, par collège, lycée et LP, que ça s'organise : en discutant avec chaque électeur FO et en tournant avec un ordinateur pour aider les collègues à créer leur compte.

Il reste un peu plus d'une semaine, chaque jour compte !

4 clics FO, c'est l'enjeu de la représentativité
A chaque électeur contacté, nous rappelons bien qu'il doit voter pour sa CAPA et sa CAPN et aussi pour le CTA et le CTM.
Chaque voix pour chaque scrutin compte.
Le vote en CAPA et en CAPN, c'est s'assurer de délégués syndicaux qui défendront les dossiers.
Le vote au CTA et au CTM, c'est le poids de l'organisation FO auprès du recteur, de l'administration et du ministre.
Le vote FO au CTM c'est permettre à tous les syndicats de la fédération d'être représentatifs et de bénéficier du droit syndical (les HIS, les réunions d'instance, les ASA, les décharges dépendent du nombre de sièges et des voix obtenus au CTM).
Il s'agit de pouvoir, à tous les niveaux, défendre les revendications !

Préparer la semaine du vote (29 novembre au 6 décembre)
Il s'agit au niveau de chaque académie et département en relation avec les syndicats départementaux et les sections fédérales de s'assurer que pas une voix FO ne manquera.
Il s'agit d'organiser les tournées, les rendez-vous dans les établissements, écoles et services, les apéritifs ou les goûters au siège du syndicat… Chaque militant FO doit pouvoir se déplacer avec un ordinateur portable pour faire voter.

Les listes d'émargement seront accessibles chaque jour et permettront de voir chaque jour sur quel établissement, école ou service il est préférable de se porter en fonction du cahier des votants.

Sur le calendrier « officiel »
Le dernier message en liste de diffusion pour le CTM a été envoyé hier lundi 19 novembre.
Le dernier message pour les CTA doivent être envoyés le 22 ou le 23 novembre. En pièce jointe, le message du CTM dont vous pouvez vous inspirer.

Rappel :
Le tract « je vote FO » a été envoyé aux UD.
Chaque adhérent a reçu le Syndicaliste Indépendant spécial élections à son domicile.
L'éditorial de ce SI a été envoyé en notes d'inFOS.
Vous retrouverez ces documents en pièces jointes.

Rappel : Notice de vote non retirée ou identifiant perdu, dès maintenant :
Dès maintenant, il est possible de récupérer son identifiant de vote :

- Aller sur son compte électeur (adresse de messagerie académique et mot de passe créé lors de l'ouverture du compte électeur)
- Cliquer sur « demander un nouvel identifiant électeur »
- Entrer son NUMEN
- Entrer sa date de naissance
- Communiquer un numéro de téléphone portable

Le nouvel identifiant (qui écrasera celui de la notice de vote) sera envoyé par SMS sur le numéro de téléphone portable communiqué.

Attention : le même numéro de téléphone ne peut être utilisé que par un seul électeur !